



la boulit'  
la scène culturelle des MJC du Sud Vienne en un clin d'œil

## Projet Culturel – Introduction

Au mois de mai 2019, nous, les 5 MJC du Sud-Vienne, sommes arrivées au terme d'un dispositif local d'accompagnement qui est venu aider à travailler les objectifs communs et avancer sur la structuration multi-dimensionnelle. Ce D.L.A a permis de faire émerger une structuration adaptée (objectifs, gouvernance, moyens humains et financiers...), redéfinissant ainsi le projet culturel des MJC de ce secteur avec la création de l'association loi 1901 « la Boulit', scène culturelle de proximité des MJC de Vienne et Gartempe » à la fin de l'année 2019.

Il s'agit d'assurer à travers ce nouveau projet la continuité des actions culturelles déjà mises en place sur 22 communes du territoire du Sud-Vienne et d'imaginer leur développement de façon homogène. Depuis 2019, ce projet culturel collaboratif est travaillé progressivement, en concertation avec les adhérents et bénévoles, les salariés, avec les partenaires notamment l'intercommunalité et les autres opérateurs culturels du territoire.

Dans une démarche d'éducation populaire et de réflexion autour des droits culturels, l'association la Boulit' vise à fédérer les actions des MJC fondatrices dans le domaine culturel, pour permettre aux habitants du territoire d'expérimenter toutes formes de spectacles, de participer à la construction de leur univers représentatif et ainsi d'enrichir leur singularité. Effectivement, le spectacle vivant représente pour la Boulit' et les MJC constituantes un moteur important pour l'émancipation de tous, et ceci dès le plus jeune âge. Vecteur de lien social, l'action culturelle, dans toute sa diversité, contribue fortement au lien entre les personnes, au partage, à l'implication de chacun et au développement local. Pour ces raisons, notre projet culturel s'appuie sur une dimension partenariale et sur un réseau d'acteurs locaux.

Les MJC fondatrices et constituantes sont : la MJC Claude Nougaro de Montmorillon (86500), la MJC 21 sur le secteur de Lussac-les-Châteaux (86320), la MJC Champ Libre sur le secteur de L'Isle Jourdain (86150), la MJC Vigne aux Moines sur le secteur Saint-Germain (86310) et le CPA (Centre de Plein Air) Lathus de Lathus-Saint-Rémy (86390).

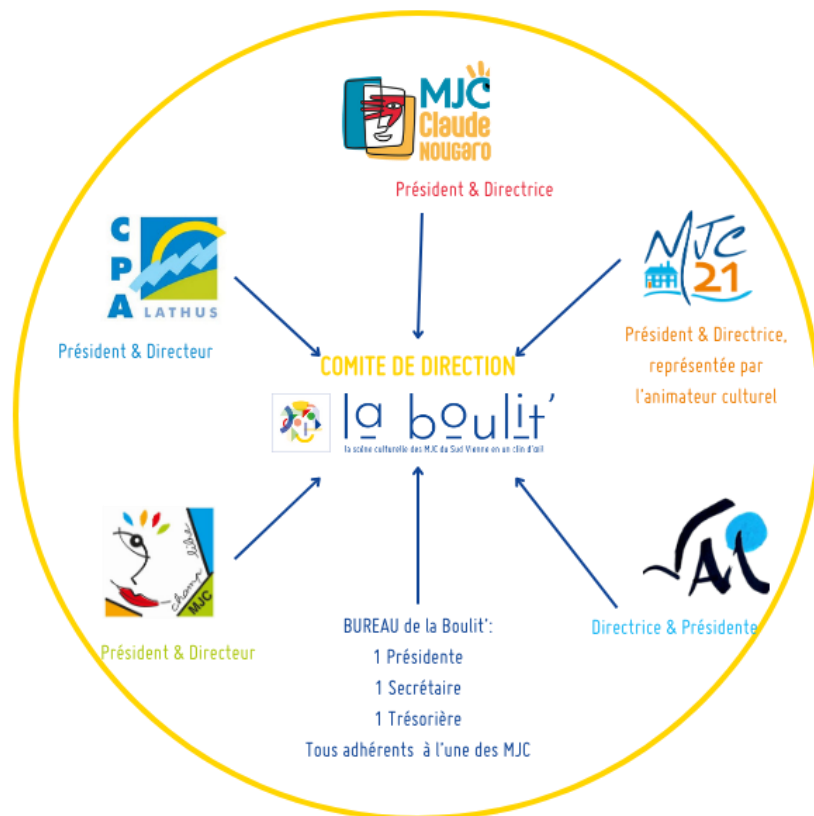
La Boulit' est soutenue par l'Europe (FSE — dossier AMPLI 2021–2022, programmes LEADER & DATAR en 2021), la Région Nouvelle-Aquitaine et son agence l'OARA, le Département de la Vienne, la Communauté de Communes Vienne & Gartempe et par les communes du territoire.

Notre projet, qui contribue à la démocratisation et à la démocratie culturelle sur un territoire spécifique, se dessine en six grandes priorités.

## Pilotage – Gouvernance partagée

Sa constitution plurielle, multi-associative, a amené la Boulit' à se munir d'un système de pilotage particulier. Le bureau élu par les adhérents, composé d'une présidente, d'une secrétaire et d'une trésorière, partage sa responsabilité au sein d'un comité de direction, une instance démocratique ouverte et transversale, facilitant la collaboration entre élus bénévoles et professionnels salariés.

► **Un comité de direction**, qui se réunit tous les trois mois et valide collectivement les grandes orientations et projets.



► **Un comité de programmation** qui se réunit 3 fois par an :

- Membres volontaires du comité de direction ;
- Habitants et adhérents volontaires ;
- Elus volontaires ;
- Salariés des MJC ;
- Artistes et représentants de compagnies invités.



Le comité de programmation est un outil de coopération ; les représentants de chaque MJC travaillent ensemble sur la cohérence de leur programmation. Ils partagent leur travail de veille artistique et échangent sur leurs souhaits et besoins. Ils travaillent à des projets communs et transversaux. Ils réfléchissent à rationaliser l'accueil des compagnies. La Boulit' ne peut imposer des projets aux MJC.

### La Programmation culturelle des MJC



- Décident des lignes directrices et politiques de la Boulit'
- Décident de la programmation finale, en mobilisant les ressources du comité de programmation si nécessaire
- Organisent leur programmation en mobilisant leurs salariés et bénévoles (matériel et technique, accueil artistique, relation compagnies, publics etc)
- Peuvent programmer de manière exceptionnelle un spectacle sans passer par la Boulit' si les conditions de financements ne sont pas compatibles

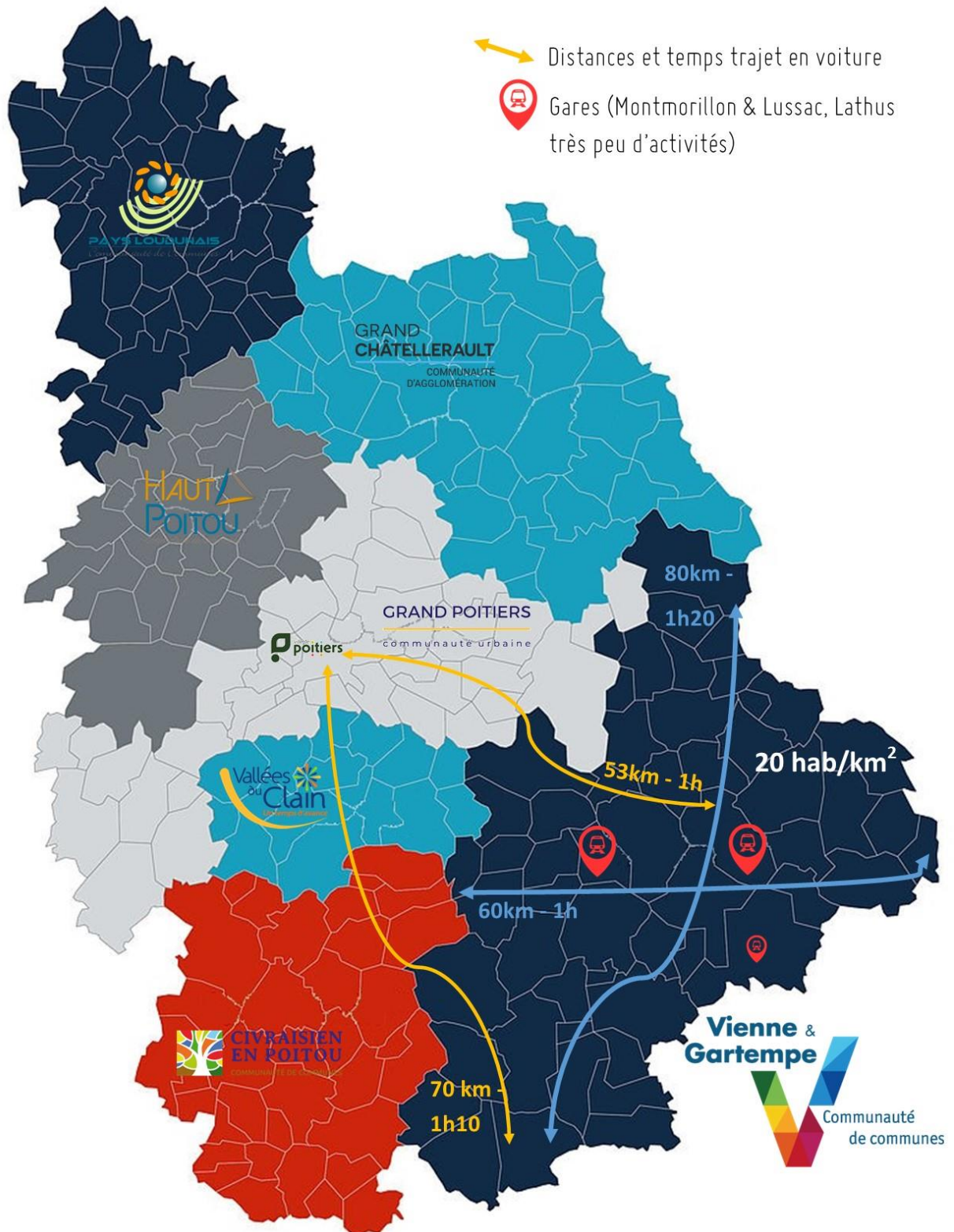


la boulit'  
la scène culturelle des MJC du Sud Vienne en un clin d'œil

- Structure administrative responsable des diffusions (signature contrats, assurance, licences d'entrepreneurs du spectacle)
- Structure financière (demandes de subventions, bilans, comptabilité, budgets)
- Gestion des droits d'auteurs
- Outil de coopération: animation du comité de programmation, veille artistique, co-programmation
- Outil de développement: relations nouveaux partenaires, développement de projets transversaux, nouveaux territoires
- Outils de soutien organisationnel aux MJC: relations et accueil compagnies, accueil public etc

# Le territoire –

## Communauté de communes de Vienne et Gartempe



# Communauté de communes de Vienne et Gartempe

Créée en 2017 et rassemblant les anciennes intercommunalités du Montmorillonnais, du Lussacois et quelques communes du Chauvinois, la communauté de communes Vienne et Gartempe est un territoire rural qui se situe dans le sud-est de la Vienne.

Elle représente :

- 55 communes toutes classées en ZRR (zone de revitalisation rurales)
- 41 000 habitants environ :
  - soit 9% de la population de la Vienne (en 2018),
  - une baisse démographique légère mais constante depuis le début des années 2000,
  - une population vieillissante avec 40% de retraités en 2018
  - quelques soldes migratoires positifs dans certaines communes situées à l'ouest grâce à l'installation de jeunes couples.
  - des parcours diplômants complexes : 35% des habitants n'ont pas de diplômes ou de niveau 6 (brevet des collèges) ; 17% sont diplômés de l'enseignement supérieur.
- Une superficie de 2 000km<sup>2</sup> soit 28% du territoire départemental et une faible densité de population (cf. carte)
- Une mobilité restreinte avec des déplacements routiers intra-territoriaux difficiles et des transports en communs (bus, train) intra-territoriaux quasiment inexistant (cf. carte).
- Un niveau de richesse inférieur aux moyennes départementales et régionales, mais un territoire qui fournit du travail à ses habitants.

Ces données caractéristiques, et notre volonté de concerner le plus grand nombre, nous ont amené à construire notre projet « hors les murs », en allant à la rencontre des habitants et en partenariat avec les acteurs du territoire. Chacune des MJC rayonne sur une zone de proximité et propose une large diffusion de spectacles en salle pour jeune et tout public. Chacune s'appuie également sur des rendez-vous populaires pour proposer une programmation « Lézards de la rue » depuis 2007. La Boulit' vise à fédérer ces actions culturelles, leur donner davantage de cohérence, de pertinence, les ancrer dans une démarche collective et collaborative, et les étendre à l'ensemble de l'intercommunalité.



# Projet culturel & artistique – La programmation

La saison culturelle de la Boulit' se divise en deux types de programmations complémentaires, chacune ponctuée par des temps forts annuels qui constituent des rendez-vous récurrents connus de la population locale et souvent propices à la conclusion de partenariats.

## ► Saison culturelle (label régional « Lieux de proximité / scène de territoire et saison sans lieu »)



Cette programmation s'étend tout au long de l'année mais se concentre majoritairement entre septembre et mai.

- Elle propose des spectacles tout public, en salle la plupart du temps, même si certains concerts peuvent se dérouler en extérieur durant l'été.

- Elle est l'occasion de développer des médiations sous forme d'ateliers de pratique ou de sensibilisation, proposés par les compagnies programmées, de bords plateaux ou de rencontres informelles avec les habitants du territoire. Après chaque spectacle, des moments conviviaux entre spectateurs et équipes artistiques sont presque systématiquement organisés.

- Elle est souvent coconstruite avec les acteurs locaux, les habitants, les adhérents des MJC.

- Elle est encadrée par une billetterie payante :

Tarif classique : 8€ plein, 5€ réduit (adhérents MJC, -16 ans, demandeurs d'emplois, étudiants) ;

Tarif ponctuel : prix libre ou 5€ tarif plein, 2€ tarif réduit ;

Tarif exceptionnel : 15€ plein, 10€ réduit.

Les concerts estivaux en extérieur, qui entrent dans cette programmation, ne sont pas soumis à cette politique tarifaire et sont proposés en accès libre.

● Elle représente en moyenne chaque année :

- 45 à 50 diffusions ;
- 40 à 45 compagnies différents accueillies ;
- Env. 15 communes investies ;
- 20 à 25 lieux de diffusion différents ;
- 6 100 à 6 600 spectateurs.

● Elle est l'occasion de soutenir la création locale en programmant une à deux résidences d'artistes par an, donnant lieu à des temps de rencontres et d'échanges avec les habitants, à des ateliers et/ou à une sortie de fabrique. Les MJC n'ayant pas de salle de spectacle propre, ni de salle semi-équipée uniquement réservée à la diffusion, il nous est compliqué d'organiser des résidences, faute de lieu disponible. Nous travaillons en partenariat avec certaines communes pour utiliser librement les salles des fêtes non équipées. Toutefois, ce travail de pédagogie est long, beaucoup de commune exigeant une location payante de leur salle des fêtes.

● Quelques temps fort :

- Une co-programmation avec l'association « Les amis du Québec » fin janvier propose un artiste québécois ou un thème autour de cette région ;
- Une série de co-diffusions autour du très jeune public dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, en partenariat avec les Relais Petite Enfance du territoire ;
- Une co-diffusion jeune public en juin dans le cadre des Rencontres Littéraires de Montmorillon ;
- 3 à 4 concerts estivaux en partenariat avec la Ville de Montmorillon dans le cadre de « l'Été Autrement » ;
- Le festival « Musiqu'à l'eau » en juillet : 4 concerts acoustiques au bord de l'eau dans le Sud du territoire ;
- Une co-programmation avec la commune de Lussac-les-Châteaux début août, en partenariat avec le festival folklorique de Confolens.



Musiqu'à l'eau, Bernard Désormières, Le Vigeant, juil. 2023



► Festival « Lézards de la rue » (label « Festival d'intérêt régional »).



Cie Si j'y suis « Tic Tac Flop » Lathus, Les imPrO'posables 2022

Cette programmation se concentre sur la période estivale, entre mai et septembre, bien qu'elle débute en mars avec le Carnaval de Montmorillon et s'achève en octobre avec les dernières fêtes de villages.

○ Elle propose des spectacles tout public en extérieur durant la période estivale.

○ Elle est l'occasion de développer de nombreux partenariats financiers et opérationnels car elle tend à s'intégrer à des événements locaux connus des habitants (brocantes, fêtes d'écoles, fêtes de villages etc). Coconstruite avec les collectivités locales, les élus et les habitants du territoire, elle permet une mise en réseau des acteurs et associations locales.

○ Elle peut être l'occasion de développer des temps de médiation informels et de nombreuses rencontres entre les artistes et les habitants : à l'issue ou en amont du spectacle, dans le cadre d'un accueil chez l'habitant etc.

○ Les diffusions sont gratuites pour les publics et en accès libre.

○ Elle représente en moyenne chaque année :

30 à 35 diffusions ;  
25 à 30 compagnies différentes accueillies ;  
Env. 15 communes et 15 lieux différents investis ;  
6 600 à 7 000 spectateurs.

○ Quelques temps forts :

- Le Carnaval de Montmorillon en mars ;
- La fête du 1<sup>er</sup> mai de Queaux ;
- Le festival Les imPrO'posables le week-end de l'Ascension à Lathus-Saint-Rémy ;
- Les Boucles de la Gartempe en octobre au CPA Lathus, qui permet d'allier spectacle vivant, sensibilisation à l'environnement et événement sportif.

# Projet culturel & artistique – Principes du projet de territoire

## ▶ Aller à la rencontre des publics

« **Hors les murs** », aller à la rencontre des habitants dans l'espace public par différents chemins et à travers diverses méthodes :

- En organisant les spectacles dans les lieux protéiformes que sont les salles des fêtes de villages, les salles polyvalentes communales, familières aux habitants.

- En favorisant les médiations, les PEAC, les diffusions et co-diffusions avec les autres acteurs locaux relevant des domaines de la culture, de l'éducation, de la lecture publique, de la santé, de l'animation...

- En programmant des manifestations dans un grand nombre de communes voisines ou éloignées, et réparties sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

- En investissant les lieux publics, intérieurs comme extérieurs, et en mettant en valeur le petit patrimoine rural remarquable, qu'il soit architectural, environnemental, bâti, tel que les rues, les places, les églises et leur parvis et d'autres bâtiments patrimoniaux, des lieux naturels comme les bords de rivières, les étangs...

- En étendant et en améliorant nos outils de communications :

- Le magazine éponyme *la Boulit'*, bien antérieur à l'association puisqu'il date de 2010. Jusqu'en 2022, il était tiré trois fois par an à 20 000 exemplaires et distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la communauté de communes, ainsi que dans de multiples lieux publics et commerces. Depuis 2023, *la Boulit'* a dû mettre fin à cette distribution toutes boîtes aux lettres pour revenir à des distributions moindres mais plus ciblées, toujours trimestrielles. Ce magazine désormais tiré à 7 000 exemplaires annonce les spectacles, les expositions et contient un éditorial d'élus ou de professionnels de la culture ainsi qu'un interview en lien avec l'une des représentations programmées.
- Radio Agora, autour de Montmorillon, aujourd'hui étendue à L'Isle Jourdain, permet à tous les acteurs de la vie locale de faire la promotion de leurs actions. Ses animateurs reçoivent toutes les personnes qui souhaitent s'adresser aux auditeurs lors d'émissions spécifiques.
- La charte graphique et le logo, créés en 2020, permettent d'uniformiser et de clarifier la communication des événements tamponnés *la Boulit'*. Affiches, billetteries, visuels, drapeaux et flammes extérieurs sont désormais tous conçus sur le même modèle.
- Le site internet, créé fin 2020, est aujourd'hui l'exact copie du magazine homonyme. Le projet, à l'avenir, est de développer cet outil numérique afin d'apporter des éléments supplémentaires par rapport à l'outil papier : articles d'actualité des MJC, commentaires, détails supplémentaires, liens, billetterie en ligne...

- Depuis 2023, la Boulit' s'est munie de ses propres réseaux sociaux en créant une page Facebook et un compte Instagram. Les actualités sont ainsi centralisées et relayées par les pages des MJC membres.
  - La presse écrite est régulièrement sollicitée dans chaque secteur afin d'annoncer et de rendre-compte des différentes programmations.
- En favorisant l'hébergement des artistes chez l'habitant.
  - En prenant en compte les problèmes de mobilité par la mise en place de covoiturage, l'organisation de navettes en minibus, en allant au plus près des habitants...
  - En favorisant la mixité sociale par une politique tarifaire faible, libre ou gratuite pour les spectacles et, autant que possible, adaptée aux personnes sans emploi, en prenant en compte les adhésions déjà en cours auprès des MJC membres.
  - En mettant en valeurs les rendez-vous populaires, les évènements annuels et autres fêtes de village déjà existantes afin d'y proposer des spectacles accessibles, tout terrain, de qualité et diversifiés (Boucles de Gartempe, brocantes et vide-greniers, évènements nationaux, assemblées, foires...).



**Cie Les Tombées de la Lune,  
« Monique & Marie-Thérèse », Le  
Videant. mai 2023**

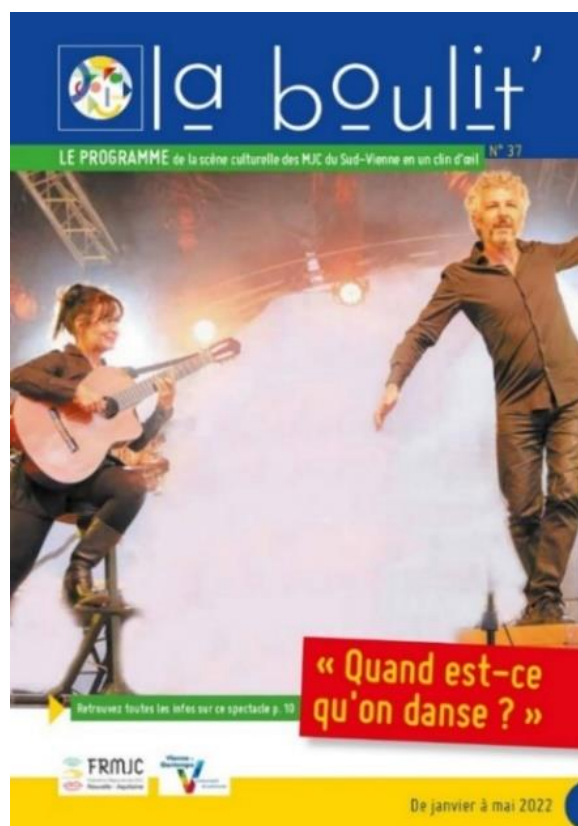
## ▶ Aller à la rencontre des publics

« Dans les murs » : les MJC sont des endroits connus, reconnus, faciles d'accès, où les habitants se retrouvent à l'occasion d'autres activités artistiques, culturelles, sportives, créatives, manuelles, conviviales, sociales... Elles constituent des lieux habituels de rencontre, de partage, d'interactions, d'apprentissage et de découverte. La culture, sous toutes ses formes, y devient une dimension naturelle de la vie quotidienne :

- En organisant dans nos maisons les événements culturels, les MJC étant des lieux déjà pourvus en équipements comme en savoir-faire technique.
- En programmant des résidences de création au sein des Maisons ou dans les équipements culturels des communes, favorisant la rencontre des publics et des œuvres à travers des temps d'échanges multiformes : rencontres, bords de scènes, sorties de fabriques, répétitions ouvertes, travaux de collectages etc.
- En accompagnant les publics vers la création artistique par la pratique amateur. Chaque MJC propose toute l'année, régulièrement et ponctuellement, des stages, cours, ateliers d'expressions musicales, circassiennes, corporelles, théâtrales, picturales etc.
- En mettant en place des temps d'échanges et ateliers de médiation réunissant artistes, publics et animateurs.



Affiche la Boulit' annonçant le concert "Eighty" le 12/03/2022



Couverture du magazine la Boulit' n° 37, premier trimestre 2022

## ► Promouvoir le droit au spectacle vivant pour

Afin d'envisager le spectacle vivant à la portée de tous, les MJC proposent des actions culturelles ouvertes à tous mais aussi en direction des publics captifs : écoliers, collégiens, lycéens, résidents des EHPAD, ESAT, Centre Education Fermé (CEF) enfants et adolescents des ALSH, assistantes maternelles et jeunes enfants des Relais Petite Enfance (ex. RAM) etc. La rencontre avec ces publics, encadrés par des structures d'accueil définies et organisées, est l'occasion de faire naître, d'alimenter ou d'approfondir l'ouverture culturelle de chacun et chacune :

- En organisant des PEAC avec les écoles et les compagnies artistiques, qui permettent aux enfants de développer une meilleure compréhension du monde. Certaines MJC travaillent avec les établissements scolaires depuis des années, d'autres n'ont pas encore cette habitude et tendent à la développer grâce à la mise en réseau des expériences et conseils que permet en place la Boulit'.

- En choisissant des spectacles adaptés en fonction des publics attendus. Nous sommes particulièrement attachés à étendre l'organisation des spectacles scolaires à tous les secteurs du territoire, en partenariat avec les enseignants, bien que le financement soit difficilement mobilisable.

- En nous efforçant d'aller à la rencontre des publics, là où ils sont : écoles, collèges, lycées, ALSH, EHPAD, RAM, associations communales, fêtes de villages, médiathèques...

- En adaptant et en aménageant les espaces de diffusions aux publics attendus et aux compagnies reçues ;

- En favorisant la mixité sociale par une politique de tarifs bas, de participation libre ou de gratuité pour certains spectacles et, autant que possible ;

- En prenant en compte les problèmes de mobilité (faciliter le covoiturage, organisation de navettes). Les représentants de la Boulit' participent aux groupes de travail sur la mobilité, afin de trouver des solutions innovantes pour notre territoire rural, peu desservi par les transports en commun.





## Défendre la pluralité et la qualité des arts vivants

Les MJC et leur opérateur la Bouli't' permettent l'accès à une multiplicité d'arts vivants et portent des actions dont l'enjeu est de permettre l'expression et l'épanouissement de chacun, le vivre-ensemble, la compréhension de l'autre, de soi, de son environnement et des autres systèmes de représentations. Nous, la Bouli't', œuvrons à ces objectifs d'élargissement mutuel des perspectives :

### ○ En programmant :

- Toutes formes de spectacles vivants : des concerts et musiques de tous styles et origines (actuelle, jazz, swing, classique, pop-rock, traditionnelle, du monde, rythmique, chansons...), du théâtre classique, de rue, muet et d'objets, des marionnettes, de la danse, du cirque et acrobaties, des arts de la rue, des contes, des clowns etc.
- Du cinéma – bien que ce type de programmation soit aujourd'hui organisée directement par les MJC ;
- La mise en valeur des pratiques culturelles et artistiques amateurs, organisées régulièrement (dessin, pratique d'instruments de musique ou de chant, chorale, vidéo, théâtre, modelage, arts plastiques...) ou occasionnelles (ateliers d'écriture, stages de cinéma...) au sein de chaque MJC. La programmation de la Bouli't' s'attache à mettre en avant les restitutions de ces ateliers amateurs sur l'ensemble de son territoire (Cirque en Tournée...).
- Des expositions d'arts plastiques et visuels : ces expositions sont organisées par La Sabline (musée, médiathèque et MJC 21) de Lussac-les-Châteaux, en partenariat avec la Bouli't'. Chaque exposition est annoncée dans le magazine trimestrielle, des interventions ou médiations permettant de découvrir les œuvres peuvent être mises en place. La Bouli't' organise pour septembre 2022 sa première rencontre d'artistes à Saint-Pierre-de-Maillé, organisée de manière autonome par ses bénévoles, soutenus par la coordination, et visant à mettre en avant les plasticiens du territoire.

○ En ayant été labélisée « Scène culturelle de proximité » par la FRMJC, ce qui garantit le respect de nombreux critères de qualité et d'accessibilité ;

### ○ En mettant en œuvre des équipes compétentes et expérimentées au sein des MJC fondatrices qui assurent :

- Une expérience éprouvée, avec plusieurs centaines de spectacles accueillis depuis leur création, de la petite forme mobile à la grande scène rassemblant des milliers de spectateurs ;
- Des formations aussi bien sur la qualité artistique que sur la sécurité, la régie technique etc.
- Des enseignants et formateurs compétents, diplômés, garants de la qualité et de la pertinence des pratiques enseignées.

○ En permettant à des jeunes de se découvrir des vocations qui ont conduits certains d'entre eux à devenir eux-mêmes des artistes ou des animateurs culturels.



## Eduquer au sens critique

Les MJC — et donc la Bouli't — mettent en place des temps de médiation afin de permettre la compréhension des œuvres auprès des publics dès le plus jeune âge. Nous portons un projet d'éveil et d'émancipation au sens critique, élément important de la citoyenneté :

- En portant l'attention aux spectacles pour qu'ils apportent, certes du divertissement, mais avant tout un contenu qui amène à réfléchir, à s'interroger, à élargir son esprit à d'autres manières de faire, de penser, de vivre, à questionner nos sociétés, nos fonctionnements.

- En organisant des débats et des rencontres avec les artistes avant ou après les spectacles, de manière formelle ou informelle, souvent lors d'un moment convivial.

- En assurant une ouverture avec d'autres lieux et d'autres spectacles : organisation de sorties jeunes ou familles pour aller voir des concerts, des pièces de théâtres et autres formes artistiques dans les salles hors du territoire telles que le TAP de Poitiers, le Théâtre du Cloître de Bellac, La Mégisserie à Saint-Junien, Fest'Arts à Libourne, Les Expressifs à Poitiers etc.

- En favorisant les temps de médiation.

- En travaillant à la mise en place et à l'organisation des PEAC\* dans les communes environnantes. Pour l'instant, les PEAC sont gérés indépendamment par certaines MJC, pas par toutes. La Bouli't espère soutenir et accompagner les MJC membres qui n'en organisent pas encore dans la construction et l'organisation de futurs PEAC. Grâce à sa capacité de coordination, la Bouli't a une place privilégiée pour faire partager les expériences respectives des professionnel·le·s, croiser les méthodes et manières de faire, rassembler et mettre en œuvre les conseils et pratiques afin d'élaborer de manière collective des PEAC pertinents et cohérents, sur le territoire, pour les publics, et en lien avec la programmation générale.

- En faisant du spectacle vivant une porte d'entrée vers le développement et l'approfondissement des connaissances : la Bouli't programme des diffusions dans le cadre du festival du Printemps des Cartes de Montmorillon, bientôt de l'Université Populaire de la MJC Claude Nougaro, des événements Passeurs d'Images, semaines nationales de la Santé ou de la Petite Enfance....



**Pascal Peroteau**  
**« Et après c'est quoi ? »**  
**Montmorillon, jan. 2022**

## ▶ Créer du lien social

Dès le plus jeune âge, la culture est un tisseur de lien social, qui favorise l'épanouissement personnel et collectif. C'est ce que prône et met en place le projet social que nous portons en milieu rural :

- En organisant progressivement des comités de programmation et de réflexion afin de construire la grille de diffusion et les projets de création et de médiation de la Bouli'. Cette participation citoyenne dans les instances de décision permet aux adhérents, aux habitants, aux élus communaux et associatifs qui les composent d'exprimer leur point de vue, leurs différences, leurs idées, leurs goûts et envies pour des formes artistiques variés.

Cela amène plusieurs salariés, bénévoles et adhérents des 5 MJC membres à se déplacer régulièrement pour des réunions, des festivals, des évènements culturels, des rencontres professionnelles (OARA, Ligue de l'Enseignement, Réseau 535, L'A., fédérations ...) afin de découvrir les créations artistiques en cours, passées ou à venir, et ainsi choisir les spectacles à diffuser sur le territoire ;

- En favorisant la construction de projets culturels par les jeunes accueillis en centre de loisirs, mais aussi par les pratiques amateurs et les productions artistiques dans l'espace public et les salles du territoire ;

- En accueillant les compagnies en résidences et en organisant, dans ce cadre-là, des sorties de fabriques et autres temps de médiation, suscitant ainsi des rencontres avec les habitants, les artistes et les organisateurs autour d'échanges conviviaux. De plus, l'accueil chez l'habitant des artistes, qui favorise ces rencontres et échanges, est privilégié ;

- En accueillant lors de chaque évènement le public et les artistes ;

- En veillant à la mixité sociale, à la rencontre des différentes générations ;

- En valorisant le travail important des bénévoles lors de chaque manifestation et dans nos comptes-rendus.



Résidence de création, Cie  
L'Etablie « 1518 l'épidémie »,  
Valdivienne, juin 2021



## ► Dynamiser et rendre attractif le territoire

Enfin, le projet culturel de la Boulit' contribue également au développement social et économique de la communauté de communes de Vienne et Gartempe. Il participe à son attraction, sa connaissance et reconnaissance, à la valorisation de son image auprès des habitant.e.s, des professionnel.le.s, des élu.e.s du territoire comme de l'extérieur :

○ En mobilisant de nombreux habitants autour de projets valorisants, qui leur permettent de mieux connaître les lieux où ils vivent et les personnes et structures avec qui ils vivent ;

○ En veillant, lors de toutes nos actions, au respect de l'environnement et au développement durable :

- Présence de poubelles de tri sur les lieux ;
- Utilisation de récipients réutilisables ;
- Réparation et achat d'occasion privilégiés.

○ En faisant de notre territoire rural et éloigné du chef-lieu de département un espace où le nombre et la variété des événements culturels contredisent l'idée reçue d'un calme subi et d'une inactivité latente.

○ En organisant des moments festifs et populaires : Carnaval de Montmorillon, spectacles lors de nombreuses fêtes de village, le festival des imPrO'posables du CPA Lathus etc.

○ En permettant à des associations ou des structures locales de mieux se faire connaître en participant, avec les MJC, aux manifestations de la Bouit'.

○ En mettant en valeur les initiatives culturelles, sociales ou éducatives dans son magazine trimestriel à travers la réalisation d'un interview d'un professionnel et d'un édito par un élu, différent à chaque publication.

○ En accompagnant la création artistique sur le territoire : organisation de mini-tournées, de résidences, de temps d'échanges qui font vivre certains lieux.

○ En participant pleinement au développement économique du territoire, notamment des petits commerçants, des artisans, des professionnels du tourisme locaux :

- Les restaurants et restaurateurs locaux sont systématiquement privilégiés lors de l'accueil des compagnies ou des réunions de travail avec des partenaires éloignés ;
- Les hôtels et gîtes sont régulièrement sollicités en complément de l'accueil chez l'habitant des artistes et techniciens ;
- Les achats techniques, numériques et artistiques sont faits auprès des commerçants locaux ;
- Les réparations techniques, numériques et matérielles sont systématiquement confiées à des entreprises locales, œuvrant sur le territoire ;
- Les locations techniques, numériques, matérielles ou artistiques sont faites, dans la mesure du possible, auprès de prestataires poitevins ;
- Les embauches occasionnelles de régisseurs ou techniciens participent à la vitalité professionnelle du territoire rural ;

- Les achats de denrées pour l'organisation de repas ou buvettes sont prioritairement faits chez des producteurs locaux ;
  - Les MJC et la Boulit' sont créatrices et génératrices d'emplois diversifiés (secteur social, économique, artistique, culturel, technique, du bâtiment, de l'entretien, du journalisme, de l'animation, de la formation, de l'administration, du sport...) dont la plupart sont pérennes : plus de 80 salariés au CPA Lathus, plus d'une dizaine de salariés à la MJC Champ Libre, 5 salariés fixes à la MJC VAM, une équipe de plus de 30 ETP à Montmorillon, 40 salariés à la MJC 21 et un poste de coordination en CDI 35h au sein de la Boulit',

○ En étant un levier dynamique majeur pour le territoire à travers la vigueur et l'envergure de son action culturelle. En 2022, la Boulit' représente ainsi :

- 70 à 90 spectacles par an ;
- Plus de 200 000€ de budget annuel ;
- Plus de 13 000 spectateurs chaque année ;
- Une diffusion qui s'étend sur plus de 20 communes différentes ;
- Au moins 30 lieux de diffusion différents ;
- 3 publications annuelles depuis 2010 ;
- Plus de 600 diffusions et plus de 400 compagnies différentes accueillies depuis 2010 ;
- Des MJC fortes de leurs années d'expérience dans le spectacle vivant :
  - 60 ans pour la MJC 21,
  - 57 ans pour la MJC Claude Nougaro,
  - 38 ans pour le CPA LATHUS,
  - 36 ans pour la MJC Champ Libre,
  - 9 ans pour la MJC Vigne aux Moines.



## Plan d'action –

2022/2027

Pour les 5 années à venir, l'association la Boulit' a fixé les objectifs suivants :

- | Agrandir son rayon d'action géographique en organisant des spectacles dans de nouvelles communes pour se rapprocher des 41 000 habitants de la communauté de communes.
- | Développer, grâce aux 5 MJC, les parcours d'éducation artistique et culturelle autant avec les établissements scolaires qu'avec les accueils de loisirs ou d'autres structures éducatives ;
- | Soutenir la création en réalisant un véritable programme de résidences d'artistes sur le territoire, comprenant des pré-achats et des temps de médiation ;
- | Organiser des expositions d'arts plastiques et visuels dans les communes qui n'en accueillent pas aujourd'hui afin de mettre en valeur la pratique professionnelle comme amateur ;
- | Populariser plus encore le festival des imPrO'posables en le faisant, par exemple, précéder dans chaque MJC d'évènements culturels qui incitent les habitants à s'y rendre ;
- | Rechercher des partenariats avec les acteurs culturels alentour, par exemple : le Théâtre du Cloître de Bellac, la Margelle de Civray, la Passerelle de Nouaillé-Maupertuis, la mégisserie de Saint-Junien, les scènes de Poitiers etc.

Cependant, pour avancer en ce sens, **la Boulit' doit impérativement trouver les ressources financières qui permettent de pérenniser le poste de coordinateur-riche de ses activités, faute de quoi ce plan d'action ne pourra être mis en œuvre.**

Cie O, « LOeil du Loup »,  
Rencontres Littéraires,  
Montmorillon 2023



## MJC :

Les Maisons des Jeunes et de la Culture sont des associations d'éducation populaire qui interviennent dans le champ de la culture, des activités sportives, de la jeunesse, de l'enfance et de la famille, de l'insertion sociale et économique, de l'environnement, de la formation, de la mobilité etc. Elles travaillent à l'émancipation individuelle et collective de tous.

## Droits culturels :

« Les droits d'une personne, seule ou en groupe, d'exercer librement des activités culturelles pour vivre son processus, jamais achevé, d'identification. » [Patrice Meyer-Bisch]  
En 2007, La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels défend et explique cette notion.

## Culture :

« Les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. » [Déclaration de Fribourg]

## Identité culturelle :

« L'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité. » [Déclaration de Fribourg]

## PEAC :

Les Parcours d'éducation artistique et culturel constituent des projets consacrés aux arts, au patrimoine, à la culture scientifique qui doivent ponctuer la scolarité de tous les élèves. Ces projets sont confiés à des structures et associations extérieures aux établissements d'enseignement, qui proposent différents dispositifs de sensibilisation et de découverte des arts, d'acquisition de connaissances et de compétences artistiques.

## Démocratisation culturelle :

La démocratisation culturelle vise à rendre accessible au plus grand nombre les arts et les pratiques unanimement reconnues comme relevant du champ de la Culture, à travers diverses actions : ateliers d'enseignement, installations d'équipements, organisation de manifestations etc.

## Démocratie culturelle :

La démocratie culturelle reconnaît la pluralité, la diversité et l'égalité des cultures, encourage leur affirmation et leur expression, tend à développer les droits culturels ainsi que la participation citoyenne à la vie artistique et à l'action culturelle.

La Boulit' remercie les **communes** du territoire et ses partenaires institutionnels :



Union Européenne  
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre avenir



PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

OFFICE  
ARTISTIQUE  
RÉGION  
NOUVELLE-  
AQUITAINE

